

Leudelange, le 23 janvier 2025.



**A**  
**Mesdames, Messieurs les Membres**  
**du Comité du syndicat intercommunal SIDOR**

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, le Bureau du syndicat vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Comité du SIDOR le :

---

**lundi, 10 février 2025 à 08:30 heures**  
dans la grande salle de conférence au rez-de-chaussée  
du bâtiment administratif du SIDOR à Leudelange  
100, rue de Bettembourg  
L-3346 LEUDELANGE

---

**Ordre du jour :**

- 1) Approbation de l'ordre du jour ;
- 2) Création d'un poste de salarié à tâche intellectuelle – groupe de traitement A1 – sous-groupe administratif ;
- 3) Approbation du contrat SIDOR-Valorlux relatif au soutien financier ;
- 4) Présentation du plan de financement 2025 – 2028.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le Bureau du SIDOR,

Le secrétaire,  
Pauline van WISSEN

Le Président,  
Patrick GOLDSCHMIDT.